

# le fortunéen

MAGAZINE MUNICIPAL

Saint Fortunat  
SUR EYRIEUX

N° 14  
JUN  
24

Place de l'Église et rue Rampon :  
travaux programmés début 2025

- 3 ÉDITO
- 4 ANIMATIONS 1<sup>er</sup> SEMESTRE
- 6 PENSEZ VILLAGE !
- 9 VIE MUNICIPALE
- 13 CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
- 14 BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE
- 15 CCAS
- 16 VIE SCOLAIRE
- 18 VIE ÉCONOMIQUE
- 19 VIE ASSOCIATIVE
- 21 FENÊTRE SUR...
- 22 SI CIMETIÈRE DES MOINERIES
- 22 ADMINISTRATION
- 23 ÉTAT-CIVIL
- 24 LES ENTREPRISES PRÈS DE CHEZ VOUS
- 26 HORAIRES ET INFOS PRATIQUES
- 27 AGENDA  
NAVETTE DU MARCHÉ  
NUMÉROS D'URGENCE



Les élus, le Comité d'Animation Fortunéen et ses bénévoles



Chères Fortunéennes,  
chers Fortunéens,

Construire un budget chaque année amène à définir les priorités d'actions, à les renforcer et à les poursuivre. Le maître-mot qui nous guide est toujours le bien-vivre ensemble, avec un maintien de services de qualité à la population.

L'accès aux soins et à la santé, la place des jeunes dans notre village et l'accueil de nouveaux habitants restent une volonté affirmée.

Certes les ressources sont stables mais les charges générales augmentent. Aussi, nous maintenons cette année un niveau d'investissement modéré pour préparer les investissements plus lourds les deux prochaines années.

La préparation de la saison est en cours avec de beaux événements à venir : le Festival du Pigeonnier, le MTI Tour et une nouveauté : l'Escapade Gourmande en partenariat avec trois autres communes (Les Ollières, Saint-Vincent-de-Durfort et Dunière).

Au plaisir de vous rencontrer,

Bien fidèlement,

Le Maire,  
**Christian Féroussier**

# Les animations du 1<sup>er</sup> semestre 2024

## LA SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

C'était un repas sous le signe de la convivialité vendredi 15 mars, au restaurant « Le Bistrot » : l'équipe municipale avait convié les bénévoles du Comité d'Animation Fortunéen, les membres du CCAS, de la Bibliothèque, du Conseil Municipal des Jeunes, et les employés communaux à une soirée en leur honneur.

Au total, ce sont près de 80 personnes qui aident à l'organisation des manifestations et qui contribuent au « bon vivre ensemble » sur la commune.

La municipalité les remercie à nouveau pour ce lien social fort qu'ils créent entre les habitants et, de manière générale, pour leur participation active à la vie de la commune.

L'arrivée de nombreux jeunes dans les équipes a été particulièrement appréciée par les bénévoles. Elle est le signe d'une dynamique qui n'est pas près de s'essouffler.

Les élus de la commission animation ont également profité de cette chaleureuse soirée pour présenter les animations à venir, et ainsi mobiliser les équipes pour cette saison 2024 qui promet d'être bien animée.



Soirée des bénévoles

## CARNAVAL

Samedi 23 mars, les cowboys, princesses, licornes, ou encore chevaliers et indiens étaient nombreux à se retrouver pour le carnaval du Riouvel. L'enthousiasme de tous reflétait le plaisir de se retrouver, et de fêter l'arrivée des beaux jours.

Devant la mairie, les membres du Sou des Écoles proposaient à chacun de sublimer son personnage en ajoutant paillettes et papillons lors de la séance de maquillage.

Pendant le défilé derrière le char à musique, le cortège, armé de vieilles casseroles, cuillères en bois, et

confettis, s'est montré surmotivé pour suivre les chorégraphies des animateurs infatigables.

À l'arrivée au City Park, tous les problèmes sont partis en fumée lorsqu'à brûlé « Robotran », l'affreusement joli Carmentran fabriqué par les enfants de la périscolaire, avec la précieuse aide de leur « directrice artistique » Sandrine Imbo qui ne manque jamais d'inspiration.

Autour de la buvette, proposée par le Sou des Écoles, et du goûter offert par la municipalité, tous ont enfin pu « festoyer » à l'arrivée du printemps.

## CHASSE AUX ŒUFS

Initialement prévu samedi 30 mars, les élus de la commission avaient préféré reporter cet événement, pour déjouer les mauvaises conditions météo.

Ils ont eu raison car, une semaine plus tard, samedi 6 avril, c'est sous un doux soleil printanier que les petits lapins et leurs parents ont pu s'adonner à la recherche des galets colorés sur l'aire de pique-nique.

En échange de ces fameuses pierres, les élus Laurent Chautard, Carine Aymard, Sophie Sauvan-Magnet et Stéphanie Foubert, offraient aux



Carnaval



Chasse aux œufs

enfants les boissons et surtout les chocolats tant désirés. Un moment de partage particulièrement apprécié par tous.

### RANDONNÉE « LA CARACOLE »

L'édition 2024 fût une véritable réussite sportive, gourmande et festive ! D'abord par la fréquentation, puisqu'ils étaient près de 400 randonneurs, dimanche 12 mai, à avoir emprunté un des quatre parcours de « La Caracole », proposé dans le cadre du Printemps de la Randonnée, coordonné par l'Office de Tourisme Ardèche Hautes Vallées. Mais aussi, au vu des sourires, de la bonne humeur et du soleil qui étaient au rendez-vous tout au long de la journée.

Pour le bon déroulement de cette journée, les élus étaient soutenus par le Comité d'Animation Fortunéen et l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée). Leurs présidents respectifs, Brice Gerland et Emmanuel Bois, affichaient leur satisfaction d'avoir fait découvrir ou redécouvrir leur village autrement, avec ses magnifiques paysages empreints d'émerveillement, et de secrets encore insoupçonnés.

Les ravitaillements de produits locaux et l'assiette du terroir à l'arrivée, servis en musique par les bénévoles, ont été très appréciés des randonneurs !



« La Caracole »

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 22 juin, ce sont « Les Calaberts » et « Les Bog'z » qui ont fait vibrer le City Park avec leurs compositions et reprises pop-rock !

Quoi de mieux que notre groupe local préféré, accompagné de sa bande de copains pour fêter la musique !

Avec les émotions qu'ils dégagent dans leurs chansons et leur énergie festive, ils ont su faire chanter et danser toutes les générations au City Park.

Cette soirée annonce une saison estivale pleine de convivialité !



« La Caracole »



Les Calaberts

# Le maire dresse un bilan de ses 16 années passées à la tête de la commune

Seize ans se sont écoulés depuis mon élection de maire le 16 mars 2008. Au vu de l'historique que j'ai pu établir, je ne peux qu'être fier du chemin parcouru. Je vous en rappelle les plus grandes lignes :

## **Premier mandat : 2008-2014**

- › Travaux d'assainissement collectif à La Plaine, Avezac, Chalavon, Glandoux, quartier Les Sauzes, rue du Général Rampon, quartier Le Mas, rue du Parc (transfert de la compétence à la CAPCA le 01/01/2014).
- › Travaux d'adduction d'eau potable quartier le Mas, rue du Parc, rue du Général Rampon.
- › Approbation du plan local d'urbanisme (PLU).
- › Création du City-Park.

## **Second mandat : 2014-2020**

- › Travaux d'adduction d'eau potable quartier le Pin (transfert de la compétence à la CAPCA au 01/01/2020).
- › Création de la nouvelle école.
- › Création du parking au lieu-dit « Le Serret » à côté de la salle polyvalente des Aymards.
- › Création d'un parking en centre-bourg.
- › Création d'un terrain de bosses.
- › Création du bâtiment des services techniques.
- › Réhabilitation de l'ancien micro-accueil enfance en local de santé pour les infirmières et l'ostéopathe.

## **Troisième mandat : depuis 2020**

- › Aménagement intérieur de l'école.
- › Réhabilitation de la mairie en maison des services publics avec la bibliothèque, l'accueil mairie et l'agence postale communale, avec la création d'un parc paysager et la pose



Christian Féroussier

- › d'un nouveau monument aux morts.
- › Mise en place de la vidéoprotection.
- › Travaux d'électrification de l'éclairage public en vue de la baisse de l'intensité lumineuse.

Avec ce troisième mandat et l'expérience acquise, une feuille de route a été tracée jusqu'en 2026, voire au-delà.

Des projets d'envergure ont été réalisés ces 15 dernières années et d'autres sont en cours, notamment l'aménagement du centre-bourg avec la réfection de la place de l'Église et de la rue Rampon ainsi que la création d'un parking complémentaire.

Nous sommes aussi en pleine réflexion sur la traversée du village et particulièrement l'aménagement du carrefour de La Croix. Il y aura une étude globale sur la sécurisation de ce secteur.

Nous souhaiterions également aménager au cœur du village une placette agréable avec des bancs et

une pergola, au milieu d'une végétation luxuriante, pour apporter fraîcheur et bien-être en période estivale.

Nous étudions aussi la réalisation d'un parking au quartier Rochaty pour conforter la place des commerces et des services dans la commune.

Côté communication, nous avons installé un panneau informatif lumineux au niveau de la place Cassin afin que les informations puissent être communiquées aux administrés en temps réel.

Côté routes, la commune a la volonté de s'en tenir à un plan pluriannuel d'aménagement de la voirie communale jusqu'à la fin du mandat, grâce au soutien du Département qui a réalisé un diagnostic complet. Nous sommes d'ailleurs en train de flécher les voiries les plus souffrantes. Cela représente un investissement de plus de 100 000 € par an.

Depuis 2008, nous œuvrons pour améliorer la qualité de notre parc routier :

- › Mandat 2008-2014 : création d'un mur de soutènement quartier Le Mas, aménagement d'un arrêt de bus à Reymondon, réfection des routes à Chalavon, à La Chanal, à Pontpierre, au Col d'Aurelle, au Pin.
- › Mandat 2014-2020 : réfection du chemin de Colombe et des routes de La Chanal, Les Sauzes, Mirabel, Moche, La Biousse, du Col d'Aurelle, de Blanche Neige, du hameau de la Mure, de Prahly, de Reymondon, de Rancureau ainsi que le chemin du Riouvel, la ruelle du Manoir, et l'impasse Sidonie.
- › Mandat 2020 à aujourd'hui : route du Serre de Doux, rue des Écoles, route du Jardin.

Nous faisons également la même chose pour le patrimoine de la commune, à travers un plan pluriannuel sur les bâtiments communaux et le parc locatif.

Nous travaillons sur la mise en place de containers semi-enterrés supplémentaires à l'instar de ceux installés à proximité du City-Park.

Côté santé, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec le Département de l'Ardèche et l'approbation de l'Agence Régionale de Santé, a lancé le projet GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Ma région, ma santé ». Celui-ci permettra à la Région et à ses partenaires de favoriser l'installation de médecins dans des zones touchées par la désertification médicale en les salariant.

Sur le secteur de la vallée de l'Eyrieux, la commune de Saint-Fortunat a été retenue pour l'installation d'un médecin. Celle-ci pourrait être effective en fin d'année ou début d'année prochaine.

Nous sommes en lien avec la commune des Ollières qui a déjà une maison de santé avec un médecin, le docteur Rigaud, et d'autres professionnels de santé. Cela permettra de créer une nouvelle dynamique et de pallier à la désertification médicale sur notre secteur.

Mais ce n'est pas tout. La maison de retraite Saint-Sauveur-de-Montagut va devoir déménager pour des questions de sécurité. Si le terrain de Saint-Fortunat était choisi, le projet de la maison de santé multisites prendrait tout son sens. Si l'EHPAD venait dans notre village, la maison de santé annexe y serait intégrée. À ce jour, rien n'est tranché.

Côté Plan Local d'Urbanisme, il faut maintenant lancer une dynamique résidentielle sur le village. Le PLU doit faire une synthèse de tout cela et une révision est en cours d'élaboration. Quand j'ai pris la mairie en 2008, il y avait 546 habitants. Il y en a

aujourd'hui 830. L'idée est de porter le village à 1000 habitants à l'horizon 2030, peut-être un peu avant. Mais pour ce faire, j'ai besoin de maintenir l'attractivité du village.

La vision à long terme du village m'a permis de transformer le village et lui insuffler une véritable dynamique. Il m'a fallu presque deux mandats et demi pour y arriver. Il faudrait un mandat supplémentaire pour terminer ce qui me paraît essentiel pour la commune. J'aimerais insister sur le fait qu'il y a une véritable volonté visionnaire de l'équipe municipale.

Côté finances, à notre arrivée en 2008, et ce pendant environ huit ans, nous avons désendetté la commune. Ensuite, nous sommes passés à l'action. Certes nous avons toujours un niveau d'endettement élevé, mais avec des services qui n'existaient pas avant et nous avons des réserves foncières. De plus, notre capacité à trouver des financements nous a permis d'obtenir des subventions (État, Région, Département et Communauté d'Agglomération), à laquelle s'ajoute l'augmentation de la population. Nous pouvons être sereins et assurer l'avenir.

Côté impôts, ceux-ci sont stables. Mais devant la baisse des dotations, il n'est pas certain que nous puissions continuer à ne pas augmenter les impôts. Néanmoins, notre objectif est de maintenir la pression fiscale la plus basse possible.

Le dialogue avec les Fortunéens est également important : mon équipe municipale et moi-même organisons des réunions de quartiers tous les deux ans afin de pouvoir échanger avec la population fortunéenne. Puis nous continuons le travail sur la communication à travers le bulletin municipal, qui paraît deux fois par an, et les réseaux sociaux.

L'événementiel est le véritable fer de lance de notre attractivité. Il est important que le village se développe, mais il faut aussi que les habitants y vivent bien. C'est pour cela que toute l'année, des temps forts sont organisés par le Comité d'Animation Fortunéen en partenariat avec la mairie. La programmation estivale annuelle est « concoctée » afin de pouvoir continuer à créer un lien social avec les habitants et de relancer le tourisme.

Je me veux l'assembleur de compétences. Je donne le tempo, mais je m'appuie sur les forces de chacun de mes adjoints et de mes conseillers. Je ne veux pas décevoir mes concitoyens. C'est un pacte de confiance qui me lie avec les Fortunéens et le conseil. Je veux rester proche des Fortunéens et qu'ils soient fiers de leur commune. C'est pourquoi je vais continuer d'être le plus actif possible. Mais qu'ils se rassurent, mon souhait est de garder un village à taille humaine. Nos projets resteront responsables.

Pour finir, je remercie tous les élus qui m'ont accompagné depuis 2008 : Anne Marie Allibert (2014-2020), Thierry Allibert (2008-2020), Carine Aymard (depuis 2014), Alice Bourry (depuis 2020), Joachim Brands (2008-2014), Laurent Chautard (depuis 2020), Fabien Chiarucci (depuis 2020), Laurent Clérel (2008-2014), Valérie Corsini (2008-2014), Philippe Debouchaud (depuis 2008), Patricia Dony (2014-2020), Christian Ducret (2008-2014), Patrick Duprat (depuis 2008), Marga Eijkhout (2014-2020), Stéphanie Foubert (depuis 2020), Nathalie Frigola (depuis 2020), Brice Gerland (depuis 2020), Paul Lafosse (2008-2020), Cendrine Martin (depuis 2014), Florent Palix (2008-2020), Christelle Reina (2008-2014), Karine Sadaune (2014-2020), Sophie Sauvan Magnet (depuis 2020), Christophe Thomas (2008-2014/depuis 2020), Romain Vialle (2008-2020), Franck Viallet (depuis 2020), Blandine Viazac (2014-2020), Laurent Vigne (2008-2020).

# Les travaux sur la commune

## LES TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS

### **Panneau d'informations lumineux**

Le 5 juin, l'entreprise Original Tech France a installé le panneau d'informations lumineux en centre-bourg, au niveau de la place Cassin et en bordure de la route départementale 120.

Aujourd'hui la communication est un atout majeur au sein de notre pays. A plus petite échelle, le maire et ses élus ont à cœur de relayer les informations, qu'elles soient administratives, événementielles ou préventives.

La commune possède un site Internet, une page Facebook, une page Instagram, mais cela ne suffit pas pour toucher la population fortunéenne dans sa totalité ; c'est pourquoi les élus ont décidé l'installation de ce panneau.



Panneau lumineux

### **Rue du Jardin**

Courant mai, l'entreprise Miler a enlevé le platane à l'intersection de la rue du Jardin et de la route départementale 120. Fin juin, l'entreprise de travaux publics Bertrand va créer un mur de soutènement sur cette route qui fera peau neuve avec un nouveau bicouche, sous l'œil bienveillant de Fabien Chiarucci, adjoint aux travaux.

### **Bornes électriques pour véhicules**

Courant mai, l'installation de deux bornes de recharge pour voitures électriques a débuté en face du parking de l'école. Elles sont financées à 100 % par le SDE 07 (Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche). Les travaux devraient se terminer avant fin août.

## TRAVAUX À VENIR

### **Route de Saint-Cierge-la-Serre**

Par sécurité, les élus ont souhaité fermer provisoirement la route de Saint-Cierge-la-Serre. En effet, au niveau du quartier Malandine, le mur s'est écroulé fragilisant la route. Une étude et des devis sont en cours auprès de différentes sociétés. La municipalité œuvre pour que la route puisse être rouverte le plus rapidement possible.



Route de Saint-Cierge-la-Serre

### **Col d'Aurelle**

Chaque année la partie non goudronnée de cette route subit des dégradations dues aux intempéries. Les membres de la commission voirie-travaux ont décidé de l'entretenir régulièrement, en particulier la remise en état des coupes d'eau et des fossés.

# Conseil municipal : principales délibérations depuis janvier



Séance du conseil municipal

## FINANCES

Ce premier semestre est orienté sur les finances de la commune puisque le compte administratif 2023, le compte de gestion 2023, la reprise anticipée des résultats, l'affectation des résultats et le budget primitif 2024 ont été adoptés à l'unanimité.

Après un travail réfléchi sur les directives financières, les élus n'ont pas souhaité augmenter les taxes communales cette année. Les taux restent à 32,21 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 68,23 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 10,40 % pour la taxe d'habitation.

### REPÈRES FINANCIERS

#### Budget général 2023 (fonctionnement et investissement)

Dépenses cumulées : 2 345 958 €

Recettes cumulées : 2 693 864 €

Soit un excédent de : 347 906 €

#### Budget général 2024

Fonctionnement : 938 669 €

Investissement : 1 821 325 €

Devant les projets structurants qui se peaufinent, des demandes de subventions auprès de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche et la CAPCA sont sollicitées pour la réhabilitation de la rue Rampon et de la place de l'Église, la création d'une placette en centre-bourg, proche des commerces ainsi que certaines voiries communales.

La commune a alloué une subvention exceptionnelle de 120 € supplémentaires pour le maintien de l'activité de l'association Handball Rhône Eyrieux Ardèche et une subvention de 100 € pour le foyer socio-éducatif du Collège de l'Eyrieux de Saint-Sauveur-de-Montagut.

## AFFAIRES SCOLAIRES

Une subvention à l'école pour les sorties scolaires a été attribuée à hauteur de 50 € par enfant scolarisé dans l'établissement. Il a également été attribué une subvention pour la classe découverte.

## PERSONNEL

Devant le départ de Régis Bourgeois, les élus ont validé le recrutement d'un agent à mi-temps au sein du service technique.

Faisant suite au départ de Brigitte de Julis, les élus ont également validé le recrutement d'un agent pour l'entretien des locaux communaux.

Le contrat de l'agent pour l'accueil de la poste et l'accueil de la mairie a été renouvelé pour un an, du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025.

Le contrat de l'agent ATSEM – entretien des locaux scolaires a été renouvelé pour six mois, du 23 août 2024 au 22 mars 2025.

## INTERCOMMUNALITÉ

Une convention entre la CAPCA et la commune dans le cadre de l'adhésion au service commun mutualisé pour l'instruction des autorisations du droit des sols a été acceptée.

## DIVERS

L'assemblée a validé l'adhésion des communes de Saint-Julien-en-Saint-Albant et Pailharès au sein du Syndicat intercommunal d'Aide de proximité à l'Informatique de Gestion Communale (SAIGC).

Une convention de maîtrise d'ouvrage temporaire pour des travaux de télécommunication sera signée avec le SDE07.

# Des vœux de prospérité pour la commune et la population

## Le « bien-vivre ensemble » mis en avant pour la commune et ses habitants

Samedi 13 janvier, à la salle des Aymards, les Fortunéens, les partenaires sociaux et économiques de la commune, ainsi que les représentants des communes voisines, étaient comme chaque année très nombreux à avoir répondu présents à l'invitation du maire et de son conseil municipal.

En s'adressant aux membres du CCAS, aux élus du conseil, aux jeunes du CMJ, en passant par l'équipe éducative, et les bénévoles des associations, Christian Féroussier a, avant tout, souhaité rendre hommage à l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour la prospérité de la commune.

Ce sont notamment Yves et Agnès Passebois qui ont été mis à l'honneur pour avoir géré la bibliothèque municipale avec passion pendant plus de 10 ans, et qui ont passé le relais cette année à Sylvie Vatai.

Mathilde Bourry a aussi été félicitée pour son titre de « premier apprenti de l'Ardèche » obtenu grâce à son travail au restaurant « Louis Le Touristique » aux côtés de son maître de stage Sylvain Louis.

C'est le sens de l'engagement, participant largement au bien-vivre ensemble, qui a été mis en valeur dans

le discours du maire de la commune.

Non sans oublier les difficultés rencontrées dans l'année écoulée, du conflit israélo-palestinien à la guerre en Ukraine qui perdure, avec la crise énergétique et l'inflation qui l'accompagnent... Christian Féroussier, se veut résolument optimiste : il rappelle qu'il continue à œuvrer, avec son conseil municipal, pour améliorer le cadre de vie des Fortunéens et proposer une politique événementielle favorisant l'échange et la rencontre sur le village.

Affirmant que tous ces événements restent la meilleure façon de créer du lien social et de contribuer à un « bien-vivre ensemble », le maire assure que l'année 2024 en sera également riche.

Il rappelle aussi que des travaux de voirie ont été engagés afin d'améliorer le cadre de vie des habitants avec notamment des espaces de stationnements repensés.

Côté sécurité, la commune a mis en place la vidéoprotection pour renforcer la sécurité et lutter contre les incivilités et méfaits dans le village.

La municipalité poursuit sa réflexion avec les communes voisines sur la mise en place d'une maison de santé pluriprofessionnelle multi-sites, car il est urgent et vital d'agir dans ce domaine et proposer une offre de soins sur le secteur.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion pour le Conseil Municipal des Jeunes, de prendre la parole afin de rendre compte de leur actions 2023 et d'exposer leur projets 2024, avec de nouvelles élections prévues au printemps.

Dans un second temps, Olivier Amrane, président du Département, Hervé Saulignac, député de l'Ardèche, et Isabelle Masseboeuf, conseillère régionale, ont tour à tour pris la parole pour réaffirmer leur soutien quotidien auprès des maires et de leurs administrés, soulignant aussi leur plaisir d'observer à Saint-Fortunat un bel exemple de concrétisation des projets sur le terrain. Tous soulignaient l'importance des actions de l'équipe municipale, au niveau local, dans l'amélioration du cadre de vie des habitants. Le maire n'a pas manqué de les remercier pour leur soutien financier.

Sur ces perspectives bienveillantes, et après avoir profité d'un diaporama interactif retraçant les temps forts de l'année écoulée, les Fortunéens ont été invités à partager la galette du nouvel an, unanimement appréciée !



# Accueil des nouveaux habitants

Samedi 3 février, les nouveaux habitants ont été conviés par le maire Christian Féroussier et son équipe municipale autour d'un pot de l'amitié, à la mairie.

Les élus ont profité de cette réception pour présenter la commune, avec ses services, ses commerces ou encore ses atouts touristiques.

De la commission développement à l'équipe d'animation en passant par l'urbanisme, chacun a expliqué son

domaine de compétence, et a répondu aux questions diverses.

Les habitants ont ensuite eu l'occasion de se présenter et ont expliqué pourquoi ils ont souhaité s'installer à Saint-Fortunat : les expressions de « village dynamique », « où il fait bon vivre », « cadre naturel paisible » ou encore « proximité de la vallée du Rhône » sont alors ressorties pour expliquer ces choix de vie.

Les élus rappelaient leur engagement dans le sens de l'intérêt général et insistaient sur leur volonté d'instaurer une relation de proximité entre les habitants et la municipalité : des échanges directs, personnels et conviviaux, qui sont une vraie valeur ajoutée à la vie de village.

Tous ont été ravis de faire plus ample connaissance avec leurs nouveaux concitoyens et les élus présents.



## Commémoration du 8 mai



### **Les jeunes ont activement participé à la cérémonie**

Cette année, l'équipe municipale était rassemblée devant le monument aux morts pour commémorer l'armistice de la Seconde Guerre mondiale, en compagnie des représentants des Anciens Combattants et de la gendarmerie des Ollières, de la Batterie Fanfare et des Sapeurs-Pompiers de La Voulte.

Mais ce mercredi 8 mai a également été marqué par la présence des enfants du Conseil Municipal des Jeunes, qui se sont mobilisés pour perpétuer le devoir de mémoire.

Les jeunes élus ont d'abord proposé la lecture du poème « Liberté », de Paul Éluard, mais ont également souhaité contribuer au dépôt de gerbe avec les Anciens Combattants devant le monument aux morts, perpétuant ainsi la mémoire de ceux qui se sont battus pour défendre les valeurs de la République.

Honoré par leur présence, le maire, Christian Féroussier, les a chaleureusement remerciés et a salué « des initiatives pleines de symboles et d'émotions, qui donnent tout leur sens à cette commémoration ».

## Aubade au maire de la commune

La tradition remonte à 1933. La clique des sapeurs-pompiers de La Voulte-sur-Rhône est venue faire l'aubade aux habitants du village lundi 1<sup>er</sup> janvier au matin, place René Cassin. Le maire Christian Féroussier et son épouse Sylvie ont ensuite eu droit à un réveil « matinal » en musique à leur domicile. Puis, autour d'une collation offerte dans la convivialité à la douzaine de musiciens présents, le maire a formulé tous ses vœux pour la nouvelle année aux pompiers et à la batterie fanfare. Il les a remerciés pour leur dévouement tout au long de l'année.



# Une belle journée « tout schuss »

Samedi 2 mars, le Conseil Municipal des Jeunes et le Comité d'Animation Fortunéen avaient convié les enfants de la commune à se rassembler autour d'activités de glisse et de plein air, à Villard-de-Lans.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'organisation de cette journée a d'abord été mise à rude épreuve avec les conditions météo qui n'étaient pas des plus favorables sur la station les jours précédents. La sortie a failli être annulée, mais c'était sans compter sur la capacité d'adaptation, et l'optimisme inébranlable des organisateurs.

Carine Aymard, référente jeunesse, et Brice Gerland, président du Comité d'Animation Fortunéen, avec la complicité de Valentin Zajac, agent d'animation, avaient prévu différents plans B, C, et même D pour s'assurer que les jeunes puissent réussir ensemble un programme activités, avec un mot d'ordre : « Tout Schuss » !

Âgés de 9 à 17 ans, les jeunes Fortunéens ont profité d'une matinée ski pour les pratiquants, et d'un Escape Game grandeur nature pour les autres. L'activité luge initialement prévue l'après-midi a été annulée par manque de neige et remplacée par la patinoire.

Le maire, qui n'a pas hésité à chausser les patins pour être au plus près des jeunes sur la piste, n'a pas caché son plaisir de voir les enfants de sa commune ainsi rassemblés : « Je les remercie pour leur belle énergie qui nous inspire tous. J'en profite pour les inviter à revenir l'année prochaine, pour les mêmes activités, ou autres : j'attends leurs propositions ! ».



À la patinoire de Villard-de-Lans



Promenade dans le Vercors



Dîner bien mérité au Bistrot

# De belles initiatives



Les aînés en pleine action

## «L'ÉCOLE À LA BIBLI»

En primaire, les élèves viennent régulièrement emprunter des livres pour les aider à prendre goût à la lecture et échanger sur les livres qu'ils ont aimés.

En maternelle, les enfants viennent toutes les semaines avec Sandrine, qui leur raconte des histoires.

## ANIMATIONS

Depuis le début d'année, la bibliothèque vous a proposé un retour à l'école avec l'examen du certificat d'étude et, avec la ludothèque

Ardé'jeux, de nombreuses « après-midi jeux » dont 2 avec le CCAS, qui sont toujours un succès intergénérationnel. Pour la rentrée, la bibliothèque va les reconduire les samedis de 15 h à 18 h et vous propose les dates suivantes : samedi 14 septembre 2024, samedi 16 novembre 2024, samedi 11 janvier 2025, samedi 22 février 2025, samedi 5 avril 2025 et samedi 24 mai 2025.

La bibliothèque proposera également des soirées lectures, une exposition participative et pleins d'autres choses à venir...

## EXPOSITION PARTICIPATIVE «SUR LES CHEMINS»

Cette exposition sera la vôtre, apportez-nous vos photos, dessins, poèmes, chansons ou autres sur les Chemins de Saint-Fortunat ou d'ailleurs ! L'exposition aura lieu à l'automne.

**N'oubliez pas de retourner le questionnaire glissé dans ce magazine !**

La responsable de la bibliothèque,  
Sylvie Vatai

## PERMANENCES

- » Mercredi de 10 h 30 à 12 h.
- » Jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.
- » Samedi de 10 h à 11 h 30.

Pour bien fonctionner, une bibliothèque telle que la nôtre a besoin de bénévoles. C'est pour cela que nous faisons appel à de nouvelles personnes qui aimeraient s'impliquer, à quelque niveau que ce soit, et rejoindre l'équipe en place. Nous vous attendons !

Contact :  
bibliotheque@saintfortunat.fr  
Tél. 04 75 29 61 30  
Tél. 06 89 18 64 93



Après-midi jeux...



... avec Ardé'jeux

# Les actions du CCAS au 1<sup>er</sup> semestre



Casse-croûte campagnard

Lundi 8 janvier à la salle des Aymards, les membres du CCAS et l'association Ensemble et Solidaires proposaient une réunion publique sur la prévention des séniors et la cybersécurité. À l'origine de cette initiative, l'adjudant Christophe Ostyn, de la Brigade Territoriale de Contact de la gendarmerie de Saint-Pierreville animait l'après-midi en présentant d'abord les différents types de fraude et d'agressions : vol à l'arrachée, arnaque sur Internet ou encore cambriolage...

Mais surtout, le gendarme apportait de nombreux conseils de vigilance pour s'en prémunir, apprenait les réflexes

simples à adopter et répondait aux questions diverses des participants.

Les bénévoles du CCAS et d'Ensemble et Solidaires étaient ravis de l'intérêt dont a fait part la trentaine d'aînés présents et ont ensuite servi le pot de l'amitié pour clôturer la réunion en toute convivialité.

Le casse-croûte campagnard à cette année eu lieu en février devant la mairie. Toujours autant de succès, moment très convivial, en plus de se régaler les papilles !

Une soirée hypnose a été organisée le 8 mars. Une cinquantaine de personnes a assisté à un spectacle

drôle et surprenant qui a permis aux spectateurs de découvrir la puissance de l'imagination ainsi que les bienfaits thérapeutiques de l'hypnose.

Fin mars et début avril, le CCAS a proposé, comme l'an dernier, et gratuitement à tous les administrés du village qui le souhaitaient, des formations aux gestes qui sauvent. Deux séances ont été organisées avec une vingtaine de participants. Ils sont repartis diplômés et satisfaits d'avoir suivi cette formation.

Le dernier après-midi loisirs et jeux pour les aînés (65 ans et plus) de la saison a eu lieu mercredi 22 mai. Ces après-midi sont toujours très appréciés avec une quinzaine de personnes présentes. Diverses activités sont proposées : jeux de cartes, jeux de sociétés, pétanque... ainsi que des intervenants scrapbooking, Ardé'jeux, test au code de la route... Nous clôturons ces après-midi autour d'un bon goûter où les échanges sont aussi très appréciés. Ils reprendront mi-octobre.

## LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LE CCAS ET OUVERTS À TOUS POUR LE SECOND SEMESTRE

- › Samedi 6 juillet, la traditionnelle soupe au pistou avec le duo « Thé-citron » à partir de 19 h dans la cour de la salle des Aymards.
- › Samedi 7 septembre, poulet basquaise à partir de 19 h lors de la Fête du Village au City Park.
- › Samedi 12 octobre, la Fête de la Châtaigne dès 19 h 30 sur la place du Temple.

Tous les membres du CCAS vous souhaitent un bel été et au plaisir de vous retrouver lors de nos prochains événements !

La vice-présidente,  
Stéphanie Foubert



Soirée hypnose

# École publique de Saint-Fortunat



Permis Piéton et permis Internet

Malgré le temps qui s'entête à rester maussade, la fin de l'année scolaire est proche. Les trois classes de l'école ont eu une année scolaire riche et variée.

De janvier à février, les élèves de la moyenne section au CM2 se sont initiés au judo, avec Yann, à raison d'une séance par semaine. Les élèves ont évolué sur les tatamis grâce à différents jeux. Ils ont pu poursuivre l'apprentissage du respect et des autres. Si certains ont pu être craintifs à la première séance, plus rien ne les arrêtait quand il fallait jouer aux crocodiles !

Les élèves du CP-CE1 et CE2 ont écouté avec sérieux les recommandations des gendarmes pour connaître comment se déplacent les piétons, tandis que les CM découvraient les subtilités d'Internet. Les CE2 et CM2 ont validé, respectivement, leur Permis Piéton et leur Permis Internet.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à un programme qui avait pour but la rédaction d'un projet de loi pour le parlement des enfants. Celui-ci avait pour objectif de favoriser l'accès au sport pour les jeunes. Nos élèves souhaitaient que l'école permette à tous les élèves de découvrir chaque année une expérience sportive au sein de l'établissement.

Les élèves du CP au CM2 ont participé à un concours de logo pour la circonscription « Privas-Lamastre » à laquelle appartient l'école. Le logo retenu illustrera le site de la circonscription de l'Éducation Nationale. Une fois choisi, le logo sera mis en forme grâce à une application sur tablette qui permettra aux élèves de manipuler les outils informatiques.

Début mars, notre école a été retenue pour faire partie d'une expérimentation pour mettre en place une application Pronote Primaire, permettant une communication plus fluide avec les familles, avec la mise en place d'un blog et d'autres fonctionnalités utiles à l'école.

Le 8 avril, la classe maternelle s'est rendue au théâtre de Privas pour voir le spectacle « La serpillère de M. Mutt ». Les élèves étaient ravis du spectacle.

L'ensemble de l'école a eu la chance d'avoir un atelier sur l'eau à Saint-Fortunat avec Marianne Mercœur, de l'Office de Tourisme. Nos élèves savent maintenant ce qu'est un Coulassou !

Nous nous sommes engagés dans le projet « Classes qui dansent » : les élèves ont eu une première semaine de danse avec un intervenant hip-hop. Ils ont découvert la rigueur, la concentration et l'écoute nécessaires

dans la création d'un spectacle. En parallèle, un plasticien est venu travailler sur la constitution du décor et des costumes. Les élèves se sont produits sur la scène du théâtre de Privas le 11 juin avec un public scolaire. Les parents, quant à eux, ont assisté au spectacle lors de la Fête de l'École le 22 juin.

La classe maternelle a réalisé des petits semis, concombres, radis, salades, haricots nains et tournesols... Avec un peu de chance, ils pourront déguster leurs légumes !

Du 8 au 12 avril, les élèves de CE2, CM1, CM2 sont partis en classe découverte « Littoral Durable » au Pradet à côté de Toulon. Les élèves s'y sont rendus en train, grande première pour beaucoup. Après un atelier sur l'écocitoyenneté, les élèves ont marché jusqu'à la Mine du Cap Garonne, le long du littoral. Ils ont également découvert les Salins d'Hyères et observé des oiseaux avec deux ornithologues. Une enquête sur le Port des Oursinières a été faite, permettant ainsi un échange avec les habitants. La pêche à pied a eu un grand succès : oursins, étoiles de mer... Une classe découverte riche en explorations, avec des élèves au top, remarqués par l'ensemble des intervenants pour leur intérêt aux activités et leur savoir-être ! Un grand merci aussi aux accompagnatrices bénévoles, Carine, Marine, Annie.

(Suite page suivante)



Le potager des petits

(Suite de la page précédente)

Au cours du mois de juin, les élèves des classes de GS au CM2 ont eu un cycle vélo avec le Comité Triathlon Drôme Ardèche, les CM1-CM2 ont ainsi validé le savoir rouler à l'issue du cycle.

Le 21 Juin, les TPS-PS-MS sont allés à l'aquarium d'Alex pour une visite accompagnée d'ateliers pédagogiques.

Pour clôturer l'année, la Fête de l'École a été organisée samedi 22 juin au City Park où petits et grands ont partagé un moment convivial.

La directrice,  
Sandrine Nyitrai



Départ pour la classe découverte

## Le personnel scolaire toujours au top !

La fin d'année scolaire approche à grands pas ; il sera bientôt temps pour les enfants et l'équipe encadrante de se souhaiter bonnes vacances et de se reposer avant des retrouvailles au mois de septembre, pour une nouvelle année d'école, de cantine ou de garderie, pleine de jeux et de bons moments.

Cette année passée fut intense et enrichissante à tous points de vue.

L'une des nouveautés est que l'équipe, toujours composée de Sandrine, Véronique et Marie-Anais fait partie depuis le mois de septembre du personnel de la commune de Saint-Fortunat. En effet, le SIVU des Écoles du Riouvel cessant d'exister en fin d'année 2023, cette équipe a alors rejoint l'équipe fortunéenne afin de continuer d'assurer les missions périscolaires liées à l'école publique. Rien de perturbant cependant, puisque ce changement avait été anticipé et organisé des mois auparavant afin d'assurer la continuité des missions d'accueil et d'accompagnement des enfants, en toute sérénité.

Ces derniers, inscrits au nombre de 60 en début d'année, sont désormais 75 aujourd'hui. De nouvelles inscriptions sont venues ponctuer les effectifs ces derniers mois, notamment en classe de maternelle. Afin de soutenir du mieux possible l'équipe enseignante, l'emploi du temps de Marie-Anais a

même été modifié lui permettant ainsi d'intervenir plus longuement dans la journée en tant qu'ATSEM. L'esprit d'équipe fonctionnant totalement, c'est ensemble qu'elles se sont réorganisées pour que ce changement soit possible, sans perturber les activités périscolaires.

Le professionnalisme, l'entraide, et la flexibilité de notre personnel sont des qualités fort appréciées de l'équipe éducative. Leur bienveillance et leur engagement contribuent à rendre les enfants heureux et en sécurité dans tous les moments passés à l'école.

Forts de ce constat, c'est en confiance que nous avons décidé une organisation à l'identique pour la prochaine année scolaire. Nous savons les enfants accueillis dans un cadre bienveillant et sécurisé, du moment où ils arrivent le matin au moment où ils partent à la maison.

L'équipe ne saurait être complète sans Émilie, la secrétaire en charge des affaires scolaires. C'est elle qui veille sur le bon fonctionnement des activités et qui fait le lien entre l'équipe à l'école, les parents d'élèves, les élus. Son implication et son sérieux rendent très fluide la communication entre tous. Elle prépare déjà la prochaine rentrée avec la liasse de documents à transmettre aux parents, pour les inscriptions de septembre. Car c'est un travail de fond,

### RENTRÉE 2024

Les inscriptions scolaires sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2024

Pour toutes inscriptions, merci de vous rapprocher de la mairie.

à renouveler chaque année, qui prend du temps et se planifie en amont de la rentrée afin que tout soit prêt le jour J.

Accueillir et encadrer des enfants dans un cadre hors scolaire et les accompagner sur des temps scolaires en coopération avec les enseignants est toute la mission dévolue à cette équipe qui l'assure avec bonne humeur, engagement et sourire. C'est une réelle fierté pour l'équipe municipale de pouvoir compter sur son personnel compétent dans l'exécution de cette mission.

Rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle année scolaire, mais d'ici là, souhaitons de bonnes vacances bien méritées à l'équipe périscolaire, à l'équipe enseignante, et bien entendu à tous les enfants !

Bel été à tous !

L'adjointe aux affaires scolaires,  
Carine Aymard

# Atelier Laurent Ardèche Créations

Originaire du sud Ardèche, j'habite à Saint-Fortunat depuis 1999. Après 30 années passées dans l'industrie, je reviens à ma première passion : le travail du bois.

Je crée et fabrique des objets de décoration et d'ornements. Chaque pièce est unique. Je réalise des créations sur mesure, personnalisables grâce à une graveuse laser.

Amoureux de la nature, je participe à la protection d'espèces en difficulté comme les chauves-souris, les mésanges charbonnières, les mésanges bleues et autres.

Je propose des nichoirs à oiseaux adaptés spécifiquement à chaque espèce. Ces abris facilitent la construction du nid. Ainsi, tout au long du cycle de reproduction, les oiseaux sont protégés des prédateurs tels que les chats, les pics-verts, les pies...

Je réalise également des abris pour les chauves-souris de nos campagnes appelées « pipistrelles communes ». Ces nichoirs se fixent sur les murs des maisons, des garages... Ils leur procurent un habitat sécurisé. En contrepartie, les chauves-souris vous aideront à lutter efficacement contre

les moustiques : chaque animal se nourrit de plusieurs centaines d'insectes (dont les moustiques) par nuit. Elles peuvent en capturer jusqu'à 600 par heure !

Je privilégie les essences locales, comme le châtaignier et le buis, pour l'ensemble de mes créations, qu'il s'agisse de nichoirs ou d'objets de décoration. Le châtaignier par exemple est naturellement imputrescible, il est parfaitement adapté pour les nichoirs, mangeoires à oiseaux...

Pour découvrir toutes mes autres créations : Jeannette (silhouette art déco), planche apéro, moulin à poivre, planche à découper, soliflore..., vous pouvez consulter mon Instagram.

Instagram : laurent\_ardèche\_créations  
Tél. : 06 47 45 93 55  
Mail : laurent.ardechecreations@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter, à venir me voir pour vos projets ou tout simplement pour échanger.

Mon atelier est situé au cœur du village, entre l'église et la mairie.

Laurent Peschaire,  
« Le Bois et la Nature »



## Coiffure à domicile



Je me présente, Isabelle Revol, vivant à Saint-Fortunat depuis 2012.

En tant que coiffeuse de métier, j'ai tenu plusieurs salons sur le secteur de Loriol et Livron et j'exerce mon activité depuis plus de 30 années.

Aujourd'hui, je viens vous proposer mes services pour vous coiffer à domicile, avec mes compétences en tant que coloriste et visagiste, mais également sur le conseil en soins du cheveu.

Une carte de fidélité (5 % de remise sur la 10<sup>e</sup> prestation), ainsi qu'une offre de parrainage (10 % sur votre prestation-recommandation) sont en place.

Je suis disponible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 ; alors n'hésitez pas à me contacter au 06 81 11 62 82.

Isabelle coiffure, c'est 30 ans d'expérience pour votre bien-être !

## Polson Cycles

Vous êtes en randonnée dans la vallée de l'Eyrieux. Un incident mécanique peut arriver à tout moment.

Pour vous aider, faites appel à Fred, un passionné diplômé dans le domaine du cyclisme. Il vous réservera un bon accueil, vous conseillera et vous permettra de repartir serein sur votre vélo.

Son atelier Polson Cycles se situe à Saint-Fortunat, 130 rue du Général Rampon.

Ouvert du mardi au samedi, le matin sur rendez-vous et l'après-midi de 13 h à 19 h sans rendez-vous.

Tél. : 06 23 02 05 76



## Juliette Ducros

Après avoir passé quelques années à venir en vacances à Saint-Fortunat, nous avons décidé en famille de quitter le sud de la France pour une vie qui nous correspond plus à la campagne.

Installés depuis le mois de février, nous avons le projet de construire un centre paramédical dans la rue du Général Rampon ainsi qu'un espace esthétique et une salle de pratique corporelle (Pilates, yoga adulte et enfant, gym du dos...) pour la fin de l'année 2024.

En attendant la construction du centre, je propose des consultations d'ostéopathie et de médecine chinoise à domicile qui sont des pratiques très complémentaires afin de remonter à l'origine de vos gênes et douleurs.

Vous pouvez me contacter au 06 22 24 85 64 pour un rendez-vous à domicile, du lundi au samedi inclus.

J'invite également les personnes que le projet de centre paramédical intéresse à me contacter également pour en parler.



## VIE ASSOCIATIVE

## Le Sou des Écoles

Le Sou des Écoles de Saint-Fortunat a participé au Marché de Noël organisé par la commune. Les créations des enfants et nos crêpes ont rencontré un petit succès bien mérité.

L'association a proposé plusieurs actions aux parents tout au long de l'année : vente de bulbes et fleurs en novembre, opération vitamines en décembre, ainsi que les sapins de la pépinière de Haute-Loire.

Elle a organisé son premier goûter partagé lors d'un après-midi jeux à la salle des Aymards et a commencé l'année avec une boum, couronnée de galettes.

En février, nous avons proposé l'achat de livres avec Yo Editions.

Ce printemps a été garni par les jolis plants d'Aurélié Raquin, maraîchère aux Ollières.

La tombola, riche en lots cette année, a eu un franc succès ! Nous tenons à rappeler que si vous ne souhaitez pas utiliser vos entrées ou bon d'achat, faites-en profiter des membres de votre famille

ou amis. Certains partenaires ne renouvelleront pas leurs lots si ceux de cette année ne sont pas utilisés.

Nous nous sommes retrouvés pour la Fête de l'École samedi 22 juin avec le spectacle des enfants le matin puis des mini-olympiades de 14 h à 17 h. Nous avons proposé un menu moules-frites pour le midi. La journée s'est clôturée avec la participation du Sou des Écoles à la Fête de la Musique, organisée par la mairie de Saint-Fortunat.

Nous remercions les personnes qui sont venues nous aider à la préparation, que ce soit pour les olympiades, l'organisation des repas, la tenue de la buvette et des différents stands.

Grâce à toutes ces actions, nous avons pu aider l'école avec une participation à la classe découverte (CE2 au CM2), à la piscine pour les classes de petite section au CE1, aux sorties théâtre et au projet « classes qui dansent ».

Il est à noter que l'assemblée générale du Sou des Écoles aura



lieu jeudi 19 septembre à 18 h 30 à la salle de réunion de la mairie. Nous savons d'ores et déjà que la constitution du prochain bureau nécessitera de nouveaux parents pour avoir de nouvelles idées et continuer à faire vivre l'association. Sans elle, les enseignantes ne pourraient proposer, à l'avenir, autant de sorties et de voyages.

Nous comptons donc sur tous et toutes, parents, grands-parents, familles et amis pour faire connaître nos actions !

La présidente,  
Émilie Bois

# La passerelle de Pourchaire

Le projet de restaurer la passerelle de Pourchaire fait l'objet d'un regain d'intérêt et a été discuté lors d'une réunion à la mairie de Saint-Fortunat le 25 mars 2024.

Nous sommes au hameau de Pourchaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pierre Gaston Reboul est installé comme agriculteur. Sa production est celle de tout agriculteur alentour : un peu d'agriculture, petit élevage (chèvres et vaches), fromages, châtaignes, vignes.

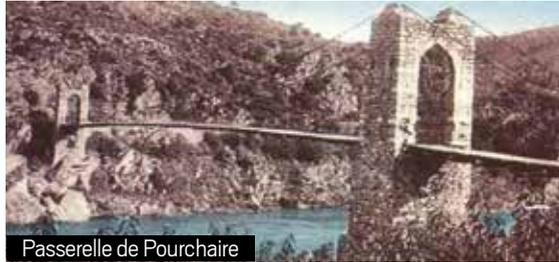
Il faut se reporter à la géographie de l'époque : Il n'existe pas de route allant de Saint-Fortunat à Pourchaire, juste un « chemin à talon » qui emprunte une passerelle sur le Boyon. Il effectue donc ses livraisons « à dos ».

Le pont actuel sur l'Eyrieux n'existe pas encore. Le passage se faisait au « Bateau », par le bac, pour ressortir au niveau du Temple. Les travaux seront engagés en 1885, l'inauguration aura lieu en 1887.

Un grand chamboulement arrive dans cette vallée de l'Eyrieux, le grand fracas de la révolution industrielle : la vapeur. Il a été décidé la construction d'un chemin de fer qui reliera La Voulte au Cheylard.

Après 14 années de devis, tractations, votes à l'Assemblée..., l'acte de naissance du Chemin de Fer du Vivarais est enfin signé. Il sera inauguré officiellement le 13 septembre 1891.

Les travaux de génie civil sont gigantesques, la mécanisation est réduite. À part la dynamite, les conditions de travail ressemblent plus à ce qu'ont pu être celles des romains que des grosses sociétés de travaux publics actuels. Il y aura des centaines de tonnes de déblais à débarrasser de la voie creusée à même la montagne. Monsieur Reboul sera engagé par la compagnie pour les évacuer avec son attelage et lui seront payées. Il en



Passerelle de Pourchaire

profitera pour investir ses gains dans un ouvrage qui lui facilitera la vie : La passerelle de Pourchaire.

Pour ce faire, il engagera un cultivateur de Prahay pour exécuter des travaux de maçonnerie. La technique retenue sera celle du pont suspendu de Seguin. Deux piliers seront érigés sur les rives et la passerelle sera soutenue par des câbles récupérés à la fonderie du Pouzin. La longueur totale du pont était de 82 m, la travée centrale de 63 m. La première traversée sera effective en 1892.

Dès lors, Monsieur Reboul put livrer sa production. Il en profitera pour diversifier ses productions en ajoutant des cépages greffés à la vigne de Clinton qui poussait dans presque toutes les fermes pour la consommation courante. Ces vendanges donnèrent un « bon vin ». Cette qualité lui permit de le commercialiser assez aisément.

La passerelle sera donc un grand progrès pour lui, mais sa traversée pas toujours assurée. Le tablier suspendu doit bien tanguer un peu.

Outre le fait qu'elle permit à Pierre Gaston Reboul de transporter plus aisément son vin, elle contribua également aux rapprochements entre les habitants des deux rives. Elle fut également un but de promenades.

Par la suite, les frais d'entretien étant trop élevés pour les propriétaires, ils cédèrent la passerelle à la commune.

En 1951, ce n'est pas l'Eyrieux qui détruisit la passerelle, mais un mauvais vent du midi. Des travaux de réfection

furent envisagés. Un fildefériste appelé le « diable rouge » fut contacté. C'était un équilibriste spécialiste de l'arrimage et du raccommodage des câbles d'acier. Le devis sûrement trop élevé fut décliné par la mairie.

Le 24 août 1978,

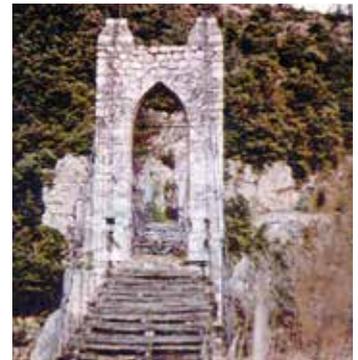
l'association pour la rénovation de la passerelle et de son environnement est créée, se donnant le but de la relever. La demande fut même faite à un régiment du génie qui était prêt à intervenir. La population de Saint-Fortunat était tout à fait d'accord pour accueillir ces militaires du contingent.

M. Gacon de l'association écrira même au ministre de la Défense pour qu'il donne l'ordre d'exécution au gouverneur de la 5<sup>e</sup> région militaire. Sans suite.

La passerelle sera classée Monuments Historiques par arrêté du 7 mai 1982 par M. Roux.

Le pilier rive droite sera rénové en 2001. Un projet de rénovation du pilier rive gauche sera envisagé en 2005 par l'intervention de chantiers de jeunes. Des problèmes d'encadrement et de sécurité ont eu raison du projet.

Le président de Culture et Patrimoine, Paul Quinrand



# Au temps où l'on vivait différemment

Nos aînés aiment parler de l'époque située au milieu du siècle dernier au cours de laquelle le mode de vie était totalement différent, et aujourd'hui nous prenons plaisir à rapporter leurs propos. À Saint-Fortunat, en raison de la présence de nombreux petits magasins, les rues et ruelles grouillaient de monde. Le clou de l'animation se trouvait le dimanche matin où, à la sortie de l'église et du temple, la plupart des fidèles effectuaient des courses. Les commerces et les professions se complétaient de sorte que la population trouvait sur place tout ce qui lui était nécessaire.

Avec les animaux, notre commune n'était pas en reste pour apporter de la vie. Sur les routes et chemins, on croisait çà et là des attelages (charrettes, chevaux) et puis les troupeaux de chèvres, plus ou moins importants, étaient monnaie courante. C'est pourquoi nous allons nous attarder sur les chèvres très présentes à Saint-Fortunat dans les années 1950-1960 ; ce qui faisait dire à nos anciens que notre commune était un peu leur royaume.

Autrefois, alors que les familles vivaient pratiquement en autarcie, la chèvre fut particulièrement utile dans les foyers : pour nourrir les enfants, pour fournir le lait qui permettait à la plupart des familles de confectionner tommes et fromages. De plus, chaque année au printemps, la chèvre offrait un chevreau. La fameuse gelée de chevreau était le plat par excellence pour les fêtes de Pâques.

Chez nous à Saint-Fortunat, la montagne convenait parfaitement à la chèvre très agile qui adore grimper, sauter, brouter buissons, broussailles et pointes tendres des arbustes. Dans les habitations éparpillées aux quatre coins de la commune, leur nombre pouvait varier. Véritables « tondeuses, débroussailleuses naturelles », elles ne laissaient aucune chance aux ronces et



autres mauvaises herbes, ce qui faisait dire à nos anciens « où la chèvre passe, le bourdiga trépassé » (bourdiga, nom patois donné pour la ronce).»

Et puis étonnant constat, dans le village, les chèvres étaient relativement nombreuses.

Ainsi après avoir quitté les ruelles et être parties brouter sur les flancs de la montagne toute proche, les chèvres guidées par leur propriétaire revenaient à la queue leu-leu dans leur écurie. Elles pouvaient cheminer tranquillement sur le côté de notre route, car la circulation n'avait rien de comparable avec celle d'aujourd'hui... Il n'y avait rien de plus ordinaire, rien de plus simple, rien de plus naturel, rien de plus beau que de voir défiler une cohorte de chèvres, nous révèlent les derniers témoins. Quelquefois certaines biquettes têtues s'attardaient pour brouter encore un peu d'herbe dans un fossé et finissaient par « faire devenir chèvre » leur accompagnateur pressé de rentrer à la maison...

Tellement présentes dans la vie des Fortunéens, qu'à l'occasion d'une fête, les chèvres furent mises à l'honneur en participant à une course à travers les ruelles du village. Le jeu s'apparentait à un tiercé de chevaux très populaire à l'époque : une vingtaine de chèvres se retrouvaient sur la ligne de départ avec chacune un numéro et un enfant l'épaulait, les joueurs misaient sur les 3 premières à l'arrivée...

Daniel Peyret

# Cimetière des Moineries



En ce premier semestre 2024, ce sont les services administratifs qui ont le plus travaillé, avec un nombre important de concessions nécessitant un renouvellement. Ces courriers ont pour but d'informer les héritiers – si nous les retrouvons – que la date d'échéance a été atteinte et de leur proposer de renouveler le contrat. La plupart des héritiers ou propriétaires des concessions ont choisi le renouvellement. Nous remercions de manière générale tous les administrés qui ont répondu à nos demandes : cela démontre d'une part, un vrai intérêt pour la mémoire de nos défunts et d'autre part, le respect pour le syndicat qui les gère.

D'autres cependant ne nous ont pas répondu, ou n'ont malheureusement jamais reçu nos courriers. Pour cela,

la loi est très claire et nous autorise à décréter la ou les concessions abandonnées.

Pour finir, certaines concessions ont été mises à disposition gracieusement par la commune il y a presque 30 ans : notamment celles des sœurs de la congrégation Saint-Joseph. Vous le savez, nous avons besoin de place dans nos cimetières. Ces concessions seront donc reprises par le syndicat, mais nous comptons préserver leur souvenir en apposant leur nom sur la vasque du souvenir.

Le syndicat intercommunal des Moineries continue son travail pour le droit à l'inhumation pour tous.

La présidente du SI,  
Alice Bourry

## ADMINISTRATION

# Une aide aux particuliers pour l'achat d'un récupérateur d'eau

**Ardèche**  
LE DÉPARTEMENT

Dans le cadre de son plan en faveur de l'eau 2024-2026, le Département de l'Ardèche accompagne les particuliers propriétaires, dont la résidence principale est en Ardèche, dans l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.

Ce dispositif concerne des cuves de récupération d'une capacité cumulée de 2 000 litres avec équipement de raccordement et by-pass aux gouttières pour un usage externe de l'eau collectée, dans le respect des préconisations des arrêtés sécheresse. L'aide

est plafonnée à 100 € et dans la limite de 50 % du coût TTC de l'équipement acheté en Ardèche. Les factures sont éligibles à compter du 1<sup>er</sup> avril. Le Département prévoit une enveloppe de 250 000 € pour la période 2024-2026.

La plateforme de demande d'aide est ouverte depuis le 2 mai sur le site <https://subventions.ardeche.fr>

Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur : [ardeche.fr/recuperateurs-eau](http://ardeche.fr/recuperateurs-eau)



# État civil

## ILS SE SONT MARIÉS

› **Julien VIOLLET et  
Issabelle MAILLON**  
Le 11 mai 2024

## ILS SONT NÉS

› **Theïla GOHIER**  
Le 11 décembre 2023

› **Côme BOUVERET**  
Le 26 mars 2024

› **Gabin MAZERAT**  
Le 11 avril 2024

› **Jade CHANAL**  
Le 25 avril 2024

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

› **Lucien GERLAND**  
Le 29 décembre 2023

› **Hélène JEAN, née VERNET**  
Le 8 mars 2024

› **William LONG**  
Le 17 mars 2024

› **Cyril JOMARD**  
Le 7 mai 2024

› **Louis DEBARET**  
Le 12 mai 2024

› **Frédéric JEANNERET-GRIS**  
Le 30 mai 2024

**Taxi Ambulance de la Vallée**  
24h/24 - 7j/7

312 Route de Saint-Etienne  
07360 Les Cluses-sur-Eyrieux

Tel : 04 75 66 20 90  
Tel : 04 75 66 40 47  
Fax : 04 75 66 96 88

taxiambulancedelavallee@orange.fr

Compagnie de dépannage  
des Cluses-sur-Eyrieux - Saint-Fortunat  
Chères les Esus

**Gedimat**  
Thierry COURRY

Ouvret de lundi au vendredi  
de 7h à 12h et de 13h30 à 17h  
le samedi de 8h à 12h

725, route de Valence  
07360 LES CLUSES SUR EYRIEUX

thierrycourry2653@orange.fr | Tel: 04 75 66 20 74 | Fax: 04 75 66 31 34

**Ets Jean Jolivet et fils**  
CARROSSERIE INDUSTRIELLE

Mr JOLIVET Vincent

Telephone : 04.75.65.23.88

5 Impasse de l'Aiguillon, 07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux

**PIERRE BARBADO**

7190 route du Pont de Charvè - 07240 CHALENCON  
Atelier : 18208 route de l'Église 07190 BEAUVENE  
04 75 29 32 01 ☎ 06 85 74 67 31  
pierre.barbado@orange.fr

**METALLERIE - SERRURERIE - FERRONNERIE**  
cristal de laas - porce-cargo - portail-automat - pargola - porte-tôle - auto courants - serrure -  
mobilier - escalier - verrière - etc

**SARL DUTOUSSEAU & FILS**

Charpente - Couverture

07360 SAINT-FORTUNAT/EYRIEUX  
☎ 04 75 65 31 63 - 07 86 43 37 36  
E-mail : dautousseau@stfr.fr

**AUTO BILAN ARDECHOIS**  
07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT  
Tél: 04 75 29 19 19

**GARAGE LAFONT**  
Carrosserie - Peinture - Mécanique - Vente Véhicule

04 75 67 28  
lafont@orange.fr

07360 SAINT-FORTUNAT SUR EYRIEUX

SARL Damien SOUCHE

Aggrégats  
Livraison  
Transport

07360 route de Valence  
07360 LES CLUSES SUR EYRIEUX

dsouche@orange.fr  
☎ 04 75 30 66 82  
06 71 34 13 02

**MAXIME GANAHL**  
07 60 07 97 97  
DUNIÈRE / EYRIEUX

taille raisonnée  
abattages délicats  
broyage  
évacuation

**La Sève**

**ELAGAGE - TAILLE ET SOINS AUX ARBRES**

**RAMPA TRAVAUX PUBLICS**

*Spécialiste de la canalisation*

Parc Industriel Rhône Vallée Nord - 07250 LE POUIZEN  
Tél. 04 75 85 90 99 - Fax. 04 75 85 89 02  
www.rampa.fr/ucba

**NICOLLET**

- Chauffage
- Climatisation
- Energies renouvelables

380 rue Jean Moulin 07500 Guilhaumond Granges  
☎ 04 75 40 32 30  
www.nicollet-chauffage.com

**AGUETTAS**  
GROUPE

- SATRAS**  
SERRURERIE - FERRONNERIE
- REBOULET**  
METALLERIE - SERRURERIE ET DE FERRONNERIE
- SJTP**  
SERRURERIE - FERRONNERIE

www.groupe-aguettas.fr

**Goudronneurs Ardéchois**

Spécialiste de la voirie communale et privé

**Les Goudronneurs Ardéchois**  
☎ 04 26 53 03 53

07360 St Michel de Charvillonnat  
anthony.meins@gmail.com www.goudronneurs-ardechois.fr

**capifrance**

L'immobilier de votre village a un visage

(Compagnie en croissance)

Dominique DEJOURS  
dominique.dejours@capifrance.fr  
☎ 06 87 41 48 31

**SPIE CityNetworks**  
partenaire de la performance des territoires

**SPIE**

www.spie-citynetworks.fr

SPIE CityNetworks SAS au capital de 35 704 166,12 euros 434 085  
395 RCS Bobigny Siège social : 1/3 place de la Berline 93287

**Cars de L'Eyrieux**  
votre partenaire transport pour vos déplacements scolaires, sportifs et associatifs

Ligne Cars Région E12 : LE CHEYLARD - VALENCE



04 75 29 11 15  
www.galeo.mobi

**Proxi** **ÉPICERIE 7J/7**  
Tél. 04 75 65 20 10

Du lundi au samedi  
8h - 12h30 • 14h30 - 20h  
Dimanche et jours fériés  
9h - 12h30

Dépôt pain • Glaces • Fruits & légumes • Produits régionaux

Saint-Fortunat-sur-Eyrieux

**Camping\*\*\***  
La Gare des Amis



115, route de La Gare  
07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux  
Tél. : 04 75 65 22 80  
Portable : 06 25 04 43 34  
lagaredesamis@free.fr

**RESTAURANT LE BISTROT**

Rue Général Rampon  
07360 SAINT-FORTUNAT SUR EYRIEUX  
04 75 29 75 95

**Le Hameau de la Mûre**



GITES - CHAMBRES D'HÔTES - RÉCEPTION

04 75 41 77 77  
06 75 66 54 36  
bienvenue@lamure.com  
460 Traverses de la Mûre  
07800 Saint-Laurent-du-Pape  
www.lamure.com

**Restaurant Le Touristique**  
Cler d'Or

Fermeture le mercredi  
Service du midi du lundi au dimanche  
Service du soir du jeudi au samedi (sauf juillet et août)

07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux  
Tél. 04 75 65 23 61  
restauranttouristique@sfr.fr

**BEAUR**  
BUREAU D'ÉTUDES • GÉOMÈTRE EXPERT

Agence de Bastoux  
10 Rue de la Poste, 07360 Bastoux sur Eyrieux  
Tel : 06 75 29 11 15

Agence d'Anduze  
10 Rue de la Poste, 07360 Anduze  
Tel : 06 75 29 11 15



**IMPRIMERIE NOUVELLE**  
Laurent BULTEZ



**Plomberie Chauffage**

**Benoît JALENQUES**  
Chaudière bois - Poêles à bois & granulés de bois - Solaire  
Pompe à chaleur - Climatisation - Sanitaire

RGE Qualit'Énergie  
RGE Qualit'Énergie  
RGE Qualit'Énergie

Saint Fortunat Sur Eyrieux  
Tel : 06.74.50.25.07  
benoit.jalenques@wanadoo.fr

Plomberie | Chauffage | Climatisation

**VIGNAL**  
Energies

Z.A. La fouchetière 2 - 26250 Livron-sur-Drôme - Tél : 04 75 85 51 34

**Le Fournil Maison Palix**

Médaille d'Or du Travail - 36 Ans d'expérience

Les Ollières sur Eyrieux ☎ 06 75 67 97 73 ☎ 06 87 76 16 09 Fermé le Jeudi



**INFINITU**  
BUREAUTIQUE

multifonctions noirs et couleurs  
Solutions numériques  
Connectiques réseaux

115 Rue de la Gare, 07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux  
Tél. : 04 75 62 04 94 - Fax : 04 75 62 01 58

Un grand merci à nos partenaires financeurs pour leur participation

Autres crédits photographiques : Jacques Drogeat, Daniel Peyret, Freepik, Wikimedia.

# Horaires & infos pratiques

## HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- 🕒 **Accueil physique : du mardi au samedi de 9 h à 12 h**
- 📞 **Accueil téléphonique : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h ; mardi et jeudi de 14 h à 17 h**

Les horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale sont réaménagés du 1<sup>er</sup> au 21 juillet 2024, comme suit :

- > Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h (fermeture mercredi et samedi matin) ;
- > L'accueil téléphonique reste, quant à lui, inchangé.

- ☎ Tél. 04 75 65 23 96
- ✉ E-mail : [mairie@saintfortunat.fr](mailto:mairie@saintfortunat.fr)
- 🌐 Site internet : [www.saint-fortunat-sur-eyrieux.fr](http://www.saint-fortunat-sur-eyrieux.fr)
- 📘 Saint Fortunat sur Eyrieux
- 📷 stfortunatsureyrieux

## PERMANENCE DU MAIRE

- 🕒 **Sur rendez-vous**

## HORAIRE D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- 🕒 **Du mardi au samedi de 9 h à 12 h**

☎ Tél. 04 75 64 70 81

## HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

- 🕒 **Mercredi de 10 h 30 à 12 h.**
- 🕒 **Jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.**
- 🕒 **Samedi de 10 h à 11 h 30.**

## MARCHÉ HEBDOMADAIRE

- > La Voulte-sur-Rhône
- 🕒 **Le vendredi matin de 7 h à 12 h**

## INFIRMIÈRES

Mmes SAUVAN-MAGNET,  
LOMBARD ET MAILLON  
110 route de La Gare  
☎ Tél. 04 75 29 19 68

## OSTÉOPATHE

Mme PERON  
110 route de La Gare  
☎ Tél. 04 75 64 40 86

## PERMANENCE DES TRAVAILLEURS MÉDICAUX SOCIAUX

CMS, pôle de La Voulte Sur Rhône :  
1 rue Général Voyron - BP 10  
07800 LA VOULTE SUR RHÔNE  
☎ Tél. 04 75 62 46 10

- 🕒 **Ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**

## MICRO-ACCUEIL / GARDERIE

- 🕒 **Mardi, jeudi : Saint-Laurent-du-Pape, de 9 h à 17 h.**  
☎ Tél. 04 75 42 87 08
- 🕒 **Vendredi : Beauchastel, de 9 h à 17 h.**  
☎ Tél. 04 75 42 92 65

## MULTI-ACCUEIL

- 🕒 **Du lundi au vendredi à La Voulte-sur-Rhône**  
**35 places de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30**
- 🕒 **25 places de 12 h à 14 h**  
☎ Tél. 04 75 62 46 60

## RELAIS PETITE ENFANCE

Mme Laetitia Palix  
☎ Tél. 04 75 64 69 57

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les foyers en panne doivent être signalés en mairie ; rappelons que les lampes signalées défectueuses avant le mercredi seront remplacées au plus tôt par le Syndicat Départemental d'Électricité.

## COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

- 🕒 **Le mardi matin à partir de 4 h 30**
- Du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> septembre : les mardis et vendredis**

## COLLECTE CONTENEURS TRIS SÉLECTIFS

(papier, verre, plastiques, y compris les ordures ménagères), situés au niveau du parking du Cimetière, au niveau du City Park, au niveau de Rochaty.

- 🕒 **Collecte hebdomadaire**
- ☎ En cas de débordement sur les conteneurs, n'hésitez pas à contacter la CAPCA au 04 75 64 07 07 pour remédier à ces dysfonctionnements !

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA VOULTE / RHÔNE

Rue Albert Camus - ZI La Vignasse.  
*Les horaires indiqués sont sujets à modification pour améliorer le service.*

- 🕒 **Lundi de 14 h à 17 h.**
- 🕒 **du mardi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**
- Pour les usagers professionnels : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 9 h.**

Dernier dépôt 15 min avant la fermeture.

☎ Infos au 06 35 15 88 26

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT

« Le Moulinon »

*Les horaires indiqués sont sujets à modification pour améliorer le service.*

- 🕒 **Mardi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 17 h.**
- 🕒 **Vendredi de 8 h à 12 h.**
- 🕒 **Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.**

Dernier dépôt 15 min avant la fermeture.

☎ Infos au 04 75 65 67 29



# Agenda

Retrouvez les animations du 3 juillet au 7 septembre sur notre « Agenda des Animations de l'été 2024 » joint au magazine.

## SAMEDI 14 SEPTEMBRE

à 15 h : Après-midi jeux à la bibliothèque avec Ardé'jeux.

## SAMEDI 12 OCTOBRE

à 19 h : Fête de la Châtaigne, place du Temple, organisée par le CCAS.

## MERCREDI 30 OCTOBRE

à 17 h : Fête d'Halloween, à la salle des Aymards, organisé par le CMJ.

## SAMEDI 11 NOVEMBRE

à 10 h 30 : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 devant le monument aux morts.

## SAMEDI 16 NOVEMBRE

à 15 h : Après-midi jeux à la bibliothèque avec Ardé'jeux.

## VENDREDI 29 NOVEMBRE

à 14 h : Téléthon, organisé par le CMJ.

## DIMANCHE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

à 12 h : Repas des Aînés au Restaurant « Le Bistrot », organisé par le CCAS.

## SAMEDI 14 DÉCEMBRE

à 14 h : Fête de Noël, à la salle des Aymards et place de l'Église.

+ d'infos :

[saint-fortunat-sur-eyrieux.fr](http://saint-fortunat-sur-eyrieux.fr) >  
rubrique Agenda



## La navette du marché de La Voulte-sur-Rhône les vendredis

DÉPART : 8 h 35 du centre ville – Retour : 11 h 30 en centre ville

› 9 JUILLET

› 2 AOÛT

› 23 AOÛT

› 6 SEPTEMBRE

› 20 SEPTEMBRE

› 4 OCTOBRE

› 25 OCTOBRE

› 8 NOVEMBRE

› 22 NOVEMBRE

› 6 DÉCEMBRE

› 20 DÉCEMBRE

## Numéros d'urgence

**15**

SAMU

**17**

Police secours

**18**

Sapeurs-pompiers

**112**

Appels d'urgence européen

**115**

Hébergement d'urgence

**119**

Enfance maltraitée

**196**

Secours en mer

**3919**

Violences conjugales

**3020**

Harcèlement scolaire

**114**

par SMS pour les personnes malentendantes





# Découvrez notre agenda

Disponible en mairie